

• ACTUALITÉS

- L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS ARMP LANCE SON PROGRAMME DE FORMATION POUR L'ANNÉE 2022

• AVIS D'APPEL D'OFFRES

- PROJET PRCA « NEXUS 3 FRONTIERES »

• AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

- PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II WADATA TALAKA
- COMMUNE URBAINE D'AGADEZ

• PLANS PRÉVISIONNELS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU NIGER
- COUR DES COMPTES
- AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION
- HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N
- SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER
- LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'EXPERTISE
- DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE
- COMMUNE RURALE D'IBOHAMANE
- HOPITAL NATIONAL AMIROU BOUBACAR DIALLO
- HÔPITAL DE RÉFÉRENCE DE MARADI
- COMMUNE URBAINE DE TERA



DÉCISIONS DU CRD

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS





Sommaire

- ACTUALITÉS..... Page 3-4
- AVIS D'APPEL D'OFFRES.....PAGES 5-6
- AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE..... Page 7
- PLANS PRÉVISIONNELS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS Pages 8-27
- DÉCISIONS DU COMITÉ DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS (CRD)..... Pages 28-31



Agence de Régulation des Marchés Publics



Journal des Marchés Publics

Hebdomadaire de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Niger

BP : 725 - Niamey - NIGER
Tél : (00227) 20 72 35 00
Email : armp@intnet.ne
Site web : www.armp-niger.org

Directeur de Publication

M. Ibrahim Allassane

Directrice de la Rédaction

Mme Zourkaleini Zara

Comité de Rédaction

Mme Zourkaleini Zara

M. Adamou Tahirou

M. Yacouba Soumana

M. Amadou Mahaman Rabiou

M. Almoctar Mahamane

M. Maharou Habou

Conception & Impression



La Grande Imprimerie du Niger

BP: 383 Niamey - Niger

Tél. : +227 20 73 30 91

96 86 33 33

Tirage :

200 exemplaires

Abonnement/Distribution

ARMP : Tél : 20 72 35 00

L'Agence de Régulation des Marchés Publics ARMP lance son programme de formation pour l'année 2022

L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a officiellement procédé à Dosso, au lancement de son programme de formation au titre de l'année 2022. Pour la présente activité, il s'agit de former pendant deux jours les magistrats du pôle judiciaire spécialisé en matière économique et financière sur la chaîne de la dépense publique. Plusieurs sujets seront abordés au cours de cette formation notamment la qualité et le degré de respect des procédures mises en œuvre par les autorités contractantes dans le processus de passation des marchés. Des thèmes relatifs au respect des règles de la dépense publique en matière de marché public et des cas de non-conformité à la réglementation en vigueur seront aussi au centre des débats.



La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence du gouverneur de la région de Dosso M. Albachir Aboubacar en présence de la présidente du Conseil National de Régulation Mme Souleymane Gambo, du Secrétaire Exécutif de l'ARMP M. Ibrahim Allassane des autorités administratives de Dosso et de nombreux invités.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture des travaux, le gouverneur de la région de Dosso a mis l'accent sur l'importance du pôle judiciaire qui a-t-il dit est un dispositif capital dans la promotion de la bonne gouvernance

en ce sens que son apport est précieux dans la répression des délits et autres déviances liés à la gestion des deniers publics.

Il est donc crucial a précisé M. Albachir Aboubacar que les magistrats tout comme les acteurs de la commande publique puissent mener leurs missions avec toute l'efficacité nécessaire mais également avec les compétences requises en matière de passation, d'exécution et de contrôle des marchés. M. Abachir Aboubacar en a appelé à l'implication des participants en vue d'une pleine appropriation des thématiques pour qu'au terme de

la formation, les participants soient à mesure d'apprécier objectivement les procédures et la chaîne de dépense, les différentes méthodes de paiement et la gestion du contentieux dans le domaine des marchés publics.

Auparavant, la présidente du Conseil National de Régulation Mme Souleymane Gambo a souligné que la formation des acteurs de la commande publique a un impact décisif sur la qualité des procédures. Elle conditionne a-t-elle notifié, la performance des acteurs et l'efficacité du système. Mieux, un système de passation des marchés publics dont les acteurs disposent des capacités adéquates est un élément clé pour le bon fonctionnement du système.

Mme Souleymane Gambo s'est longuement appesantie sur les missions de l'ARMP dont notamment celle d'assurer la régulation du système de passation des marchés publics et les délégations de service public. Dans ce cadre a-t-elle souligné, l'ARMP contribue à la formation des acteurs de la commande pu-



blique et à l'évaluation des performances du système. Elle met également en œuvre des procédures d'audits indépendants et procède au règlement non juridictionnel des litiges nés à l'occasion de la passation des marchés publics et des délégations de service public. La présidente du Conseil national de régulation a enfin réitéré l'engagement et la disponibilité de l'ARMP pour accompagner les autorités contractantes.

ANP-ONEP/Dosso





PROJET PRCA « NEXUS 3 FRONTIERES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour l'acquisition de cinq (5) véhicules dont un (1) véhicule 4x4 de type station wagon et quatre (4) véhicules 4x4 de type pick-up double cabines, **et une (1) motocyclette en un (1) lot.**

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics 2022 du Haut Commissariat à l'Initiative 3N paru dans le Sahel Dimanche N°1979 du 4 février 2022.

2. Le Haut Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) a sollicité et obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet de Réduction des Crises Alimentaires Nexus 3 Frontières dans les régions de Tillabéry et Tahoua et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **N°01/2022/MAT-ROUL/HC3N/PRCA-CNE 1255.**

3. Le Haut Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : Cinq (5) véhicules dont un (1) véhicule 4x4 de type station wagon et quatre (4) véhicules 4x4 de type pick-up double cabines, et une (1) motocyclette en un (1) lot.

NB :

1. Le délai de livraison est de **soixante (60) jours** y compris le temps pris pour la validation

des calculs fiscaux de la Direction Générale des Douanes (Commission Technique chargée d'examiner la validité des calculs fiscaux) ;

2. Le matériel est à livrer à Niamey.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans les Directives de Passation des Marchés de l'Agence Française de Développement d'octobre 2019.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **la Direction Finances et Comptabilité / Division Marchés Publics et des Délégations de Service Public** du Haut Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), Boulevard de l'indépendance, Rue YN2 Porte 1648 - BP : 116 - Niamey - Niger - Tél : (00227) 20 72 39 39 ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi **de 9H à 12H30 et de 15H00 à 17H00** et le vendredi **de 9H à 12H30.**

✎ *Les exigences en matière de qualifications sont : **Les conditions de qualification applicables aux candidats sont les suivantes** : Les conditions de qualification applicables aux candidats sont les suivantes :*

✓ Avoir la capacité financière chiffrée (fonds propres ou ligne de crédit équivalent à 25 % du



PROJET PRCA « NEXUS 3 FRONTIERES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES

(Suite)

montant de l'offre) ;

✓ Ne pas être frappé par les dispositions relatives aux exclusions prévues par l'article 16 du Code des Marchés Publics et des délégations de services publics ;

✓ Justifier d'une expérience prouvée dans le domaine de la vente de matériel roulant ;

✓ Être concessionnaire des marques proposées ou disposer d'une autorisation du fabricant à commercialiser ses produits au Niger ;

✓ Avoir la propre capacité d'assurer le service après-vente.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme **non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA** (ou équivalent dans une monnaie librement convertible) à l'adresse mentionnée ci-après : **Division Marchés Publics et des Délégations de Service Public (DMP/DSP)**. La méthode de paiement sera en espèce. En cas d'envoi, les frais d'expédition seront à la charge du candidat.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Haut Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), Boulevard de l'indépendance, Rue YN2 Porte 1648 - BP : 116 - Niamey - Niger**

- **Tél : (00227) 20 72 39 39** au plus tard le 10 mars 2022 à 10 heure (heure locale). Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **deux millions (2 000 000) Francs CFA**.

8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et aux DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 10 mars 2022 à 11 heure (heure locale) à l'adresse suivante : **Salle de réunion du Haut Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) Boulevard de l'indépendance, Rue YN2 Porte 1648 - BP : 116 - Niamey - Niger - Tél : (00227) 20 72 39 39**.

Par décision motivée, le Haut Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Secrétaire Général P.I



PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II WADATA TALAKA

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

Structure : Projet Filets Sociaux Adaptatifs II Wadata Talaka, Cellule Filets Sociaux, Cabinet du Premier Ministre

Exercice budgétaire : 2022

Source de financement : Banque mondiale (Don IDA D N°4200)

Mode de passation : Entente directe

Date d'approbation du marché : 31/01/2022

Objet du marché : Recrutement d'un Spécialiste de la réponse aux chocs et de quatre responsables Animation Terrain au niveau du Projet Filets Sociaux Adaptatifs II « Wadata Talaka »

Date et support de Publication de l'avis : NA

Date de notification au soumissionnaire : 31/01/2022

LOTS	ADJUDICATAIRES	MONTANT TTC en F CFA	DELAI D'EXECUTION
1	Le Groupement Cabinet d'Etudes de Formation, de Recrutement, de Management et d'Audit Social (CEFORMAS) & AFRIQUE CONSEIL du Benin BP : 12146 Niamey Niger Email : cabinetcefor- mas@gmail.com ou msayabou@ yahoo.com	Quinze millions (15.000.000) FCFA TTC	Soixante (60) jours à compter de la noti- fication de l'ordre de service

COMMUNE URBAINE D'AGADEZ

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

Structure : Commune Urbaine d'Agadez;

Exercice budgétaire : 2022 ;

Source de financement : KFW/PICCT et COMMUNE URBAINE D'AGADEZ. ;

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert N°006/2020/CUAZ/PICCT/ANFICT ;

Référencé du marché : KFW ID : 506442 (Lot1) et Lot2. ;

Objet du marché : Travaux de Construction du Camping Communal d'Agadez / lot 1 : Mur de clôture et lot 2 : 02 bungalows VIP, 10 bungalows simples, 01Bungalow PMR, 01Restaurant provisoire, 02 salles de réunion, toilettes boutiques et assainissement et aménagement .

Date de notification aux soumissionnaires : 10/12/2021

N° Lot	Noms des Soumissionnaires	Montant proposé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
1	Entreprise ABIDINE ALI BRAIKA BTP/H	51 118 886 HT	Deux (2) mois	Lot 1
2	Entreprise ABIDINE ALI BRAIKA BTP/H	257 879 263 HT	Huit (8) mois	Lot 2



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU NIGER (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

			DONNEES SUR LA		
Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
ADMINISTRATION					
1	Groupes électrogène de 250kva	Secrétaire général	AOON	PM	18/01/2022
2	Aménagement et installations	Secrétaire général	DC	PM	-
3	Matériels informatiques et réseaux	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
4	Matériels roulants	Secrétaire général	AOON	PM	18/01/2022
5	Matériels et mobiliers de bureau	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
6	Confection des carnets de transit routier et des chemises cartonnées	Secrétaire général	AOON	PM	18/01/2022
7	Mur de clôture arrière-cour (siège ccin-Niamey)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
8	Construction batiment Tillaberi	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
9	Acquisition des machines et des kits trousse	Secrétaire général	DRP	PM	01/02/2022
DIRECTION D'EXPLOITATION ET DE GESTION					
10	Aménagement aires dedouanement et voies d'accès (diffa)	Secrétaire général	AOON	PM	18/01/2022
11	Travaux de construction trois blocs latrines a 10 compartiments (diffa)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
12	Travaux de construction trois blocs latrines a 10 compartiments (tahoua)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
13	Aménagement aires dédouanement et voies d'accès (Tahoua)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
14	Travaux de construction magasin et bureau degmad (Dosso)	Secrétaire général	AOON	PM	18/01/2022
15	Honoraires études aménagement aires de dédouanement	Secrétaire général	AMI	PM	07/01/2022
16	Mobiliers de bureau	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
17	Matériels informatiques	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
18	Groupes électrogène	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU NIGER (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)

CENTRALE

27/01/2022	28/01/2022	28/02/2022	05/03/2022	15/03/2022	22/03/2022	31/03/2022	01 mois	CCIN
-	01/02/2022	05/02/2022	05/02/2022	15/02/2022	22/02/2022	03/03/2022	04 mois	CCIN
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	CCIN
25/01/2022	26/01/2022	25/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	21/03/2022	01 mois	CCIN
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	CCIN
25/01/2022	26/01/2022	25/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	21/03/2022	01 mois	CCIN
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	CCIN
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	06 mois	CCIN
08/02/2022	09/02/2022	23/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	21/03/2022	01 mois	CCIN

DES MAGASINS ET AIRES DE DEDOUANEMENT (DEGMAD)

25/01/2022	26/01/2022	25/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	21/03/2022	04 mois	DEGMAD
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	04 mois	DEGMAD
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	04 mois	DEGMAD
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	DEGMAD
25/01/2022	26/01/2022	25/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	21/03/2022	08 mois	DEGMAD
14/02/2022	15/02/2022	08/03/2022	10/03/2022	18/03/2022	28/03/2022	11/04/2022	01 mois	DEGMAD
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	DEGMAD
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	DEGMAD
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	DEGMAD



PLAN PRÉVISIONNEL



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU NIGER (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

Suite

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
DIRECTION REGIONALE					
19	Reprise enseigne et totem porte principale (Agadez)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
20	Reprise enseigne et totem porte principale, aménagement et installations, mobiliers de bureau et matériels informatiques (diffa)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
21	Matériels et mobiliers de bureau, matériels informatiques, groupe électrogène, splits et réfrigérateurs (Dosso)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
22	Reprise enseigne et totem porte principale, aménagement dalles bureaux, matériels et mobiliers de bureau, matériels informatiques, moto et split (Maradi)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
23	Reprise enseigne et totem porte principale, réhabilitation bâtiment et équipement salle de réunion (Tahoua)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
24	Clôture et aménagement intérieur, hangar extérieur et façade arrière, splits et moto (Zinder)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022
25	Matériels informatiques et mobiliers de bureau (Niamey)	Secrétaire général	DC	PM	01/02/2022

COUR DES COMPTES (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
DIRECTION REGIONALE					
1	Acquisition Groupe Électrogène	SG	DRP	PM	07/02/2022
2	Construction Bâtiment Administratif	SG	DC	PM	-



PLAN PRÉVISIONNEL



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU NIGER (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)

(CIRCONSCRIPTION RÉGIONALE)

08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	Crédits délégués
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	Crédits délégués
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	Crédits délégués
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	Crédits délégués
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	Crédits délégués
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	Crédits délégués
08/02/2022	09/02/2022	16/02/2022	18/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	01 mois	Crédits délégués

COUR DES COMPTES (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)

(CIRCONSCRIPTION RÉGIONALE)

16/02/2022	17/02/2022	24/02/2022	28/02/2022	09/03/2022	16/03/2022	21/03/2022	1 Mois	Ressources Propres
-	15/03/2022	19/03/2022	19/03/22	29/03/2022	05/04/2022	14/04/2022	6 Mois	Ressources Propres



PLAN PRÉVISIONNEL



AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	DONNEES SUR LA		
			GENERALITES	DOSSIERS	
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Acquisition matériels informatiques	DG	AON	PM	03/03/2022
2	Alimentation	DG	DC	PM	-
3	Fournitures de bureau	DG	DC	PM	-
4	Consommables informatiques	DG	DC	PM	-
5	Réalisation des Centres Communautaires 2,0	DG	AON	PM	-
6	Unité d'Assemblage et montage (ordinateur, tablettes, smart phone)/ reconditionnement / déchets électroniques	DG	AOI	PM	07/04/2022
7	Création de portails pour les Ministères et Institutions	DG	AMI	PM	04/02/2022
8	Acquisition et mise en circulation des matériels roulants	DG	AON	PM	03/03/2022
9	Acquisition matériels et mobiliers de bureau et le matériel de froid pour la cité de l'innovation	DG	DRP	PM	31/01/2022
10	Drone académie (ope rationalisation)	DG	AON	PM	08/02/2022
11	Mise au Norme de la nouvelle salle serveur de L'ANSI et installation des équipements réseaux	DG	AON	PM	31/01/2022
12	Acquisition des certificats (messagerie + web)	DG	AMI	PM	04/02/2022
13	Caravane du numérique	DG	DRP	PM	07/02/2022
14	Supports de communication pour la promotion du numérique	DG	DC	PM	-
15	Acquisition d'espace cloud pour servir de backup aux serveurs DNS de L'ANSI	DG	DC	PM	-
16	Sélection et Accompagnement des projets numériques (jeunes talents)	DG	AMI	PM	07/04/2022
17	Recrutement d'un cabinet pour l'organisation du Hackathon pastoral	DG	AMI	PM	07/03/2022
18	Recrutement d'un opérateur pour la formation de reconversion de 100 jeunes en difficulté d'insertion dans le métier d'infographie (50) ; Community Manager (25) et Web Master (25)	DG	AMI	PM	03/06/2022
19	Frais de connexion des villages intelligents	DG	DC	PM	-
20	Mise en œuvre du e-Gouvernement	DG	AMI	PM	10/02/2022
21	Matériels informatiques et Wifi pour les écoles, places publiques et centres de formation	DG	AON	PM	08/02/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
21/03/2022	22/03/2022	21/04/2022	26/04/2022	05/05/2022	12/05/2022	23/05/2022	3 MOIS	ANSI et Partenaires Financiers
-	01/02/2022	05/02/2022	05/02/2022	15/02/2022	22/02/2022	03/03/2022	15 JOURS	Budget Etat
-	01/03/2022	05/03/2022	05/03/2022	15/03/2022	22/03/2022	31/03/2022	17 JOURS	Budget Etat
-	01/04/2022	05/04/2022	05/04/2022	14/04/2022	21/04/2022	02/05/2022	19 JOURS	Budget Etat
-	03/05/2022	07/05/2022	07/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	02/06/2022	21 JOURS	ANSI et PARTENAIRE
18/04/2022	20/04/2022	04/05/2022	09/05/2022	18/05/2022	25/05/2022	03/06/2022	2 MOIS	ANSI et PARTENAIRE
15/02/2022	16/02/2022	02/04/2022	07/04/2022	18/04/2022	25/04/2022	02/05/2022	3 MOIS	ANSI et PARTENAIRE
21/03/2022	22/03/2022	21/04/2022	26/04/2022	05/05/2022	12/05/2022	23/05/2022	2 MOIS	ANSI et PARTENAIRE
09/02/2022	10/02/2022	17/02/2022	21/02/2022	02/03/2022	09/03/2022	18/03/2022	15 JOURS	ANSI et PARTENAIRE
15/02/2022	16/02/2022	18/03/2022	23/03/2022	01/04/2022	08/04/2022	19/04/2022	15 JOURS	ANSI et PARTENAIRE
09/02/2022	10/02/2022	17/02/2022	21/02/2022	02/03/2022	09/03/2022	18/03/2022	1 MOIS	BUDGET ANSI
15/02/2022	16/02/2022	02/04/2022	07/04/2022	18/04/2022	25/04/2022	02/05/2022	2 MOIS	ANSI et PARTENAIRE
16/02/2022	17/02/2022	21/02/2022	24/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	23/03/2022	15 JOURS	Union Européenne
-	31/01/2022	04/02/2022	04/02/2022	15/02/2022	22/02/2022	03/02/2022	15 JOURS	Budget Etat
-	01/03/2022	05/03/2022	05/03/2022	15/03/2022	22/03/2022	31/03/2022	15 JOURS	ANSI et PARTENAIRE
18/04/2022	20/04/2022	04/05/2022	09/05/2022	18/05/2022	25/05/2022	03/06/2022	15 JOURS	ANSI et PARTENAIRE
16/03/2022	18/03/2022	03/05/2022	09/05/2022	18/05/2022	25/05/2022	03/06/2022	2 MOIS	Union Européenne
14/06/2022	15/06/2022	10/08/2022	15/08/2022	24/08/2022	31/08/2022	09/09/2022	2 MOIS	PARTENAIRE
-	01/03/2022	05/03/2022	05/03/2022	15/03/2022	22/03/2022	31/03/2022	15 JOURS	Budget Etat
21/02/2022	22/02/2022	08/03/2022	14/03/2022	23/03/2022	30/03/2022	08/04/2022	1 MOIS	ANSI et PARTENAIRE
15/02/2022	16/02/2022	18/03/2022	23/03/2022	01/04/2022	08/04/2022	19/04/2022	15 JOURS	ANSI et PARTENAIRE



HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	DONNEES SUR LA		
			GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
01	Prise en charge de l'Assurance Maladie du Personnel	FISAN	DC	PM	-
02	Travaux Aménagement/installation siège/FISAN	FISAN	DC	PM	-
03	Acquisition de Trois (3) véhicules DC	FISAN	AON	PM	10/03/22
04	Assistance technique pour la gestion de la base de données comptables	FISAN	CI	PM	-
05	Audit des comptes du FISAN	FISAN	AMI	PM	01/03/22
06	Mise en place d'un dispositif de gestion des RH	FISAN	DC	PM	-
07	Audits des ressources transférées aux structures intermédiaires	FISAN	AMI	PM	20/05/2022
08	Formuler des notes d'argumentaire solide de mobilisation des ressources financières du FISAN	FISAN	AMI	PM	26/01/22
09	Opérationnalisation de la plateforme digitale et la base de données	FISAN	AMI	PM	15/03/22
10	Etude annuelle sur le financement agricole	FISAN	AMI	PM	01/06/22
11	Assistance pour la gestion de la base de données en S/E	FISAN	AMI	PM	30/03/22
12	Mise à jour des outils de Suivi-évaluation	FISAN	AMI	PM	09/09/22
13	Etude annuelle d'évaluation des résultats	FISAN	AMI	PM	30/09/22
14	Conception/réalisation de supports imprimés, audio-visuels et numériques	FISAN	DRP	PM	30/09/22
15	Etude de chaines valeurs agricoles	FISAN	AMI	PM	01/02/22
16	Etude sur les méthodes de stockage, de conservation et conditionnement des produits agricoles	FISAN	AMI	PM	11/05/22
17	Consommables informatiques	HC3N	DRP	PM	04/02/22
18	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	HC3N	DC	PM	-
19	Entretien et réparation des bâtiments	HC3N	DC	PM	-
20	Matériel informatique de bureau	HC3N	DC	PM	-



HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	25/01/22	01/02/22	01/02/22	10/02/22	17/02/2022	28/02/22	12 mois	BN
-	15/03/22	10/03/22	10/03/22	21/03/22	28/03/22	06/04/22	7 jours	BN
21/03/22	22/03/22	22/04/22	27/04/22	06/05/22	13/05/22	24/05/22	30 jours	BN
-	07/02/2022	11/02/2022	11/02/2022	22/02/2022	01/03/2022	10/03/2022	30 jours	AFD
10/03/22	11/03/22	11/04/22	15/04/22	26/04/22	03/05/22	12/05/22	30 jours	BN
-	01/04/22	08/04/22	08/04/22	19/04/22	26/04/22	05/05/22	20 jours	AFD
31/05/2022	02/06/2022	01/07/2022	06/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	02/08/2022	10 jours	ENABEL
04/02/22	07/02/22	07/03/22	11/03/22	22/03/22	29/03/22	07/04/22	10 jours	AFD
24/03/22	25/03/22	25/04/22	29/04/22	10/05/22	17/05/22	26/05/22	30 jours	AFD
10/06/22	13/06/22	13/07/22	18/07/22	27/07/22	03/08/22	12/08/22	15 jours	BN
08/04/22	11/04/22	11/05/22	16/05/22	25/05/22	01/06/22	10/06/22	10 jours	AFD
20/09/22	21/09/22	21/10/22	26/10/22	04/11/22	11/11/22	22/11/22	10 jours	AFD
11/10/22	12/10/22	14/11/22	18/11/22	29/11/22	06/12/22	15/12/22	15 jours	BN
11/10/22	12/10/22	26/10/22	28/10/22	18/11/22	15/11/22	24/11/22	15 jours	BN
10/02/22	11/02/22	11/03/22	16/03/22	25/03/22	01/04/22	12/04/22	20 jours	AFD
20/05/22	23/05/22	23/06/22	28/06/22	07/07/22	14/07/22	27/07/22	10 jours	BN
15/02/22	16/02/22	02/03/22	04/03/22	15/03/22	22/03/22	31/03/22	15 jours	BN
-	03/03/22	10/03/22	10/03/22	21/03/22	28/03/22	06/04/22	15 jours	BN
-	01/02/22	08/02/22	08/02/22	17/02/22	24/02/22	07/03/22	15 jours	BN
-	03/10/22	10/10/22	10/10/22	19/10/22	26/10/22	04/11/22	15 jours	BN



HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

Suite

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
21	Entretien et réparation du matériel roulant	HC3N	DC	PP	-
22	Fournitures de bureau	HC3N	DC	PM	-
23	Construction du siège du HC3N	HC3N	AOO	PM	15/02/22
24	Contrats de prestation de services avec les médias publics (couverture médiatique des activités, rencontres, conférences/débats)	HC3N	DRP	PM	07/02/2022
25	Contrat de prestation avec les médias privés (couverture médiatique des activités, rencontres, conférences/Débats)	HC3N	DC	PM	-
26	Frais d'impression et outils de sensibilisation (T-shirt, casquettes, stylo, portes clés, calendrier)	HC3N	DC	PM	-
27	Réalisation des études générales et spécifiques	HC3N	AMI	PM	09/05/22
28	Acquisition de matériel roulant pour le Projet PRCA Nexus 3 Frontières (1 véhicule 4x4 SW, 4 véhicules 4x4 double cabines, 1 motocyclette)	HC3N / N3F	AOO	PM	26/01/22
29	Sélection d'un cabinet pour auditer les comptes du Projet	HC3N / N3F	AMI	PM	25/01/22
30	Acquisition de matière d'œuvre et divers en appui aux CFM et PTFM	HC3N / N3F	DC	PM	-
31	Acquisition divers matériel pour les radios communautaires	HC3N / N3F	DRP	PM	07/02/2022
32	Acquisition de divers matériels pour amélioration de la petite irrigation	HC3N / N3F	AOO	PM	11/02/2022
33	Appui aux activités- kit d'animation des MJC	HC3N / N3F	DRP	PM	21/02/2022
34	Mise en place réhabilitation de marchés à bétail	HC3N / N3F	AOO	PM	27/07/22
35	Mise en place d'infrastructures complémentaires aux MdP	HC3N / N3F	AOO	PM	31/01/22
36	Mise en place/réhabilitation de stations de pompage	HC3N / N3F	AOO	PM	28/02/22
37	Fonçage de Puits	HC3N / N3F	AOO	PM	16/02/22
38	Réalisation d'études validées localement sur des filières et produits porteurs	HC3N / N3F	AMI	PM	28/01/22
39	Réalisation d'études sur les goulots au développement local et les stratégies de mobilisation de ressources additionnelles	HC3N / N3F	AMI	PM	23/06/22
40	Analyse et cartographie des risques	HC3N / N3F	AMI	PM	07/02/22
41	Appui à la mise en place de PDC et PIA sensibles aux chocs, élaboration ou mise à jour de plans de contingence	HC3N / N3F	AMI	PM	14/03/22



HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	24/01/22	31/01/22	31/01/22	09/02/22	16/02/22	25/02/22	15 jours	BN
-	10/10/22	17/10/22	17/10/22	26/10/22	02/11/22	11/11/22	15 jours	BN
24/02/22	25/02/22	25/03/22	30/03/22	08/04/22	15/04/22	26/04/22	6 mois	BN
16/02/2022	17/02/2022	24/02/2022	28/02/2022	09/03/2022	16/03/2022	21/03/2022	12 mois	BN
-	02/02/2022	08/02/2022	08/02/2022	17/02/2022	24/02/2022	07/03/2022	12 mois	BN
-	20/07/22	27/07/22	27/07/22	05/08/22	12/08/22	23/08/22	1 mois	BN
18/05/22	19/05/22	20/06/22	24/06/22	05/07/22	12/07/22	21/07/22	2 mois	BN
04/02/22	07/02/22	07/03/22	11/03/22	22/03/22	29/03/22	07/04/22	60 jours	AFD
03/02/22	04/02/22	04/03/22	09/03/22	18/03/22	25/03/22	05/04/22	3ans	AFD
-	27/01/22	03/02/22	03/02/22	14/02/22	21/02/22	02/03/22	15 jours	AFD
16/02/2022	17/02/2022	24/02/2022	28/02/2022	09/03/2022	16/03/2022	21/03/2022	15 jours	AFD
22/02/2022	24/02/2022	28/03/2022	02/04/2022	12/04/2022	19/04/2022	28/04/2022	15 jours	AFD
02/03/2022	04/03/2022	11/03/2022	14/03/2022	23/03/2022	30/03/2022	08/04/2022	15 jours	AFD
05/08/22	08/08/22	07/09/22	12/09/22	21/09/22	28/09/22	07/10/22	90 jours	AFD
09/02/22	10/02/22	10/03/22	14/03/22	23/03/22	30/03/22	08/04/22	90 jours	AFD
06/03/22	07/03/22	09/04/22	13/04/22	22/04/22	29/04/22	10/05/22	90 jours	AFD
25/02/22	28/02/22	28/03/22	01/04/22	12/04/22	19/04/22	28/04/22	90 jours	AFD
08/02/22	09/02/22	09/03/22	11/03/22	22/03/22	29/03/22	07/04/22	45 jours	AFD
04/07/22	05/07/22	05/08/22	08/08/22	17/08/22	24/08/22	02/09/22	45 jours	AFD
16/02/22	17/02/22	17/03/22	21/03/22	30/03/22	06/04/22	15/04/22	30 jours	AFD
23/03/22	24/03/22	25/04/22	29/04/22	10/05/22	17/05/22	26/05/22	90 jours	AFD



SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	DONNEES SUR LA		
			GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Etudes topographique, bathymétrique, géotechnique du site pour la construction d'une nouvelle station de traitement et de production d'eau potable à Gotheye pour alimenter la ville de Téra et les villages situés sur l'axe Gotheye-Téra	DMA-DEPE	AMI	PM	04-03-22
2	Contrôle et surveillance des travaux Réhabilitation de quatre (04) unités de déferrisation à Illéla, Bagaroua, Loga et Keita	DMA-DPCE	AMI	PM	04-02-22
3	Réalisation d'une étude technique d'APS, APD, EIES, et DAO pour le projet de renforcement des système d'AEP des cinq (5) centres secondaires, Madaoua, Dakoro, Tessaoua, Tanout et Magaria	DMA-DEPE	AMI	PM	07-04-22
4	Contrôle et surveillance des travaux BAD (Gestion du projet et renforcement des capacités)	DMA-DEPE	AMI	PM	01-04-22
5	Organisation d'un atelier de validation de l'EIES des études des schémas directeur (hydraulique urbaine, Maradi et Tahoua)	DMA-DEPE	AMI	PM	07-03-22
6	Etude technique pour le projet AEP Multicentres Gothèye - Téra	DMA-DEPE	AMI	PM	03-06-22
7	Etudes , Contrôles et Surveillances Divers	DMA	AMI	PM	10-02-22
8	Acquisition du logiciel ARCGIS; CebelMAIL; ARC GIS et Formation	DMA-DPCE-DTL-DEPE	DC	PM	-
9	Fourniture et Equipement de la nouvelle salle d'archive et du Restaurant	DMA-DTL	DC	PM	-
10	Travaux d'évacuation des eaux pluviales pour sécuriser le bâtiment de la SPEN	DMA- DTL	DC	PM	-
11	Travaux d'aménagement et équipement de la salle de conférence du siège en bureaux	DMA-DTL	DC	PM	-
12	Acquisition d'un véhicule de service	DMA-DTL	DC	PM	-
13	"Travaux d'extension de réseau et réalisation de trois (3) bornes fontaines dans le champ de captage d'Afra"	DMA-DTL	AOON	PM	03-03-22
14	Travaux de réalisation, d'équipement et de raccordement d'un nouveau forage à Mainé-soroa dans le champ de captage de Konkondou LOT 1 Travaux de réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Magaria LOT 2 Travaux de réalisation, équipement et raccordement d'un forage à Dan Issa LOT 3	DMA-DTL	AOON	PM	07-03-22



SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
15-03-22	16-03-22	30-04-22	06-05-22	17-05-22	24-05-22	02-06-22	3 mois	Budget SPEN
15-02-22	16-02-22	02-04-22	07-04-22	18-04-22	25-04-22	02-05-22	3 mois	Budget SPEN
18-04-22	20-04-22	04-05-22	09-05-22	18-05-22	25-05-22	03-06-22	6 mos	Budget SPEN
12-04-22	13-04-22	31-05-22	06-06-22	09-06-22	16-06-22	27-06-22	8 mois	Budget SPEN
16-03-22	18-03-22	03-05-22	09-05-22	18-05-22	25-05-22	03-06-22	6 mois	Budget SPEN
14-06-22	15-06-22	10-08-22	15-08-22	24-08-22	31-08-22	09-09-22	6 mois	BEI
21-02-22	22-02-22	08-03-22	14-03-22	23-03-22	30-03-22	08-04-22		Budget SPEN
-	01-04-22	05-04-22	05-04-22	14-04-22	21-04-22	02-05-22	2 mois	Budget SPEN
-	01-03-22	05-03-22	05-03-22	15-03-22	22-03-22	31-03-22	2 mois	Budget SPEN
-	01-02-22	05-02-22	05-02-22	15-02-22	22-02-22	03-03-22	4 mois	Budget SPEN
-	01-02-22	05-02-22	05-02-22	15-02-22	22-02-22	03-03-22	2 mois	Budget SPEN
-	05-04-22	09-04-22	09-04-22	19-04-22	26-04-22	05-05-22	2 mois	Budget SPEN
21-03-22	22-03-22	21-04-22	26-04-22	05-05-22	12-05-22	23-05-22	3 mois 15 jrs	Budget SPEN
16-03-22	18-03-22	19-04-22	26-04-22	05-05-22	12-05-22	23-05-22	3 mois	Budget SPEN



SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

Suite

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
15	Travaux de construction du mur de clôture de la station de pompage du seuil de Goudel	DMA-DTL	DC	PM	-
16	Travaux d'extension de réseau de distribution d'eau potable dans les quartiers de la ville de Gouré LOT 1 Travaux d'extension de réseau à Konni (Massalata) LOT 2 Travaux d'extension de réseau à Tahoua LOT 3	DMA-DTL	AOON	PM	03/03/2022
17	Travaux d'alimentation en eau potable du village de BONFEBA	DMA-DTL	DC	PM	-
18	Travaux de réalisation de latrine, parking et local gardien au bâtiment administratif d'agadez	DMA-DPCE	DC	PM	-
19	Fourniture et installation de trois (3) GE 80 KVA chacun + 3 inverseurs et construction de 3 abris des groupes pour les forages F21, F22 et F29 de Maradi	DMA-DPCE	AOON	PM	01-06-22
20	Travaux d'appui à l'exploitant en cas de sinistre	DMA-DTL-DPCE	DC	PM	-
21	Gadgets publicitaires	DMA-DRH	DC	PM	-

LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'EXPERTISE (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Achat de produit et consommable de Laboratoire	DG	DRP	PM	12/07/2022
2	Achat du Lait au Personnel du LANSPEX	DG	DC	PM	-
3	Acquisition d'appareil pour analyse d'eau spectrophotomètre	DG	DC	PM	-
4	Construction d'un magasin	DG	DC	PM	-



SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	01-04-22	05-04-22	05-04-22	14-04-22	21-04-22	02-05-22	3 mois	Budget SPEN
21/03/2022	22/03/2022	21/04/2022	26/04/2022	05/05/2022	12/05/2022	23/05/2022	2mos 15 jrs	Budget SPEN
-	03-05-22	07-05-22	07-05-22	17-05-22	24-05-22	02-06-22	3 mois	Budget SPEN
-	09-03-22	16-03-22	16-03-22	25-03-22	01-04-22	12-04-22	3 mois	Budget SPEN
10-06-22	13-06-22	13-07-22	18-07-22	27-07-22	04-08-22	15-08-22	3 mois	Budget SPEN
-	07/02/2022	11/02/2022	11/02/2022	21/02/2022	28/02/2022	10/03/2022	12 mois	Budget SPEN
-	10/02/2022	17/02/2022	17/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	16/03/2022	3 mois	Budget SPEN

LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'EXPERTISE (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
21/07/2022	22/07/2022	29/07/2022	01/08/2022	10/08/2022	17/08/2022	26/08/2022	1 mois	Budget national
-	08/02/2022	15/02/2022	15/02/2022	24/02/2022	03/03/2022	12/03/2022	15jrs	Budget national
-	15/02/2022	22/02/2022	22/02/2022	03/03/2022	10/03/2022	21/03/2022	1mois	Budget national
-	13/06/2022	17/06/2022	17/06/2022	28/06/2022	05/07/2022	14/07/2022	1mois	Budget national



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Acquisition des produits alimentaires au CNS de Maradi	DRPN/MI	AON	PM	04/02/2022

COMMUNE RURALE D'IBOHAMANE (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Construire un seuil d'épandage à Jeji et Takachwartt	SG de la commune	AOON	PM	17/01/2022
2	Achat véhicule pour la mairie	SG de la Mairie	DC	PM	-
3	Construire une classe à Taba	SG de la Mairie	DC	PM	-
4	Réhabilitation et extension de la miniAEP Wadey	SG de la Mairie	AOON	PM	18/01/2022
5	Réhabilitation de la mare de Seyté et aménagement de la mare de Tatawassene	SG de la Mairie	AOON	PM	19/01/2022
6	Construire et équiper une centrale d'approvisionnement en intrants agricoles	SG de la Mairie	AOON	PM	24/01/2022
7	Réhabilitation du CFM d'Ibohamane	SG de la Mairie	DC	PM	-



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
14/02/2022	15/02/2022	16/03/2022	21/03/2022	04/04/2022	14/04/2022	25/04/2022	12 MOIS	BN

COMMUNE RURALE D' IBOHAMANE (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
26/01/22	28/01/22	28/02/22	05/03/22	15/03/22	22/03/22	31/03/22	3 mois	PPE
-	17/01/22	21/01/22	21/01/22	01/02/22	08/02/22	17/02/22	1 mois	Budget de la commune
-	20/01/22	24/01/22	24/01/22	02/02/22	09/02/22	18/02/22	1 mois	Budget de la commune
27/01/22	28/01/22	28/02/22	05/03/22	15/03/22	22/03/22	31/03/22	2 mois	Ficod et commune
28/01/22	31/01/22	28/02/22	05/03/22	14/03/22	21/03/22	28/03/22	3 mois	PPR
02/02/22	04/02/22	04/03/22	09/03/22	18/03/22	25/03/22	05/04/22	3 mois	PPR
-	04/04/22	08/04/22	08/04/22	19/04/22	26/04/22	05/05/22	1 mois	Budget de la commune



PLAN PRÉVISIONNEL



HOPITAL NATIONAL AMIROU BOUBACAR DIALLO (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Construction de bureau aux médecins	Directeur Général	DC	PM	-
2	Prestation de service de Gardiennage	Directeur Général	DC	PM	-
3	Acquisition d'un appareil electro encéphalogramme	Directeur Général	DRP	PM	07/02/2022
4	Achat de Pièces de réchange pour matériels de froid et electromenager	Directeur Général	DC	PM	-
5	Achat de pièces de réchange pour matériels de transport	Directeur Général	DC	PM	-
6	Acquisition de Pièces de réchange pour matériels d'exploitation	Directeur Général	DRP	PM	20/04/2021
7	Acquisition de matériels informatique	Directeur Général	DC	PM	-
8	Achat de Fourniture de bureau	Directeur Général	DC	PM	-
9	Fournitures et consommables informatiques	Directeur Général	DC	PM	-
10	Fournitures d'habillement personnel	Directeur Général	DRP	PM	04/07/2022
11	Entretien bâtiment	Directeur Général	DC	PM	-
12	Acquisition mobiliers de bureau	Directeur Général	DC	PM	-
13	Acquisition matériels de froid et électroménager	Directeur Général	DRP	PM	14/02/22
14	Fourniture par commande de pâtes alimentaire et autres produits alimentaires	Directeur Général	AOO	PM	04/05/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



HOPITAL NATIONAL AMIROU BOUBACAR DIALLO (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	17/02/2022	24/02/2022	24/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	23/03/2022	02 mois	Fonds Propres
-	15/02/2022	22/02/2022	22/02/2022	03/03/2022	09/03/2022	18/03/2022	03 semaines	Fonds Propres
16/02/2022	18/02/2022	25/02/2022	04/03/2022	11/03/2022	21/03/2022	30/03/2022	03 semaines	Fonds propres
-	04/04/2022	11/04/2022	11/04/2022	20/04/2022	27/04/2022	06/05/2022	03 semaines	Fonds Propres
-	10/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	23/05/2022	01/06/2022	10/06/2022	03 semaines	Fonds Propres
29/04/2022	02/05/2022	09/05/2022	16/05/2022	25/05/2022	01/06/2022	10/06/2022	03 semaines	Fonds Propres
-	10/06/2022	17/06/2022	17/06/2022	28/06/2022	07/07/2022	18/07/2022	03 semaines	Fonds Propres
-	10/06/2022	17/06/2022	17/06/2022	28/06/2022	06/07/2022	15/07/2022	03 semaines	Fonds Propres
-	05/08/2022	12/08/2022	12/08/2022	23/08/2022	31/08/2022	09/09/2022	03 semaines	Fonds Propres
11/07/2022	13/07/2022	21/07/2022	27/07/2022	05/08/2022	15/08/2022	24/08/2022	03 semaines	Fonds Propres
-	20/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	06/07/2022	13/07/2022	22/07/2022	03 semaines	Fonds Propres
-	10/08/2022	17/08/2022	17/08/2022	26/08/2022	05/09/2022	14/09/2022	03 semaines	Fonds Propres
23/02/22	24/02/22	09/03/22	11/03/22	22/03/22	29/03/22	07/04/22	03 semaines	Fonds Propres
13/05/2022	17/05/2022	17/06/2022	22/06/2022	01/07/2022	08/07/2022	19/07/2022	03 semaines	Fonds Propres



PLAN PRÉVISIONNEL



COMMUNE URBAINE DE TERA (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Aménagement Voirie	LE MAIRE	A O	PM	15/02/22
2	Lotissement (Extension Farko)	LE MAIRE	AO	PM	07/02/2022
3	Levée Topographique Zindigori-B-T	LE MAIRE	DC	PM	-
4	Construction mur CSI urbain	LE MAIRE	AO	PM	17/02/2022
5	Achat Camion et Niveleuse	LE MAIRE	A O	PM	07/03/2022
6	Construction d'un cassis	LE MAIRE	DC	PM	
7	Construction case de passage et cloture résidence du Maire	LE MAIRE	A O	PM	11/05/22
8	Equipement salle de reunion,bureaux	LE MAIRE	AO	PM	08/02/2022
9	Protection du Berge de Harga	LE MAIRE	DC	PM	-
10	Construction en equipement 3 classes	LE MAIRE	DC	PM	-
11	2 blocs de latrines Londiguel Gaya	LE MAIRE	DC	PM	-
12	Construction équipement 3 classes -3 blocs de latrines Djomossi,Doumba,Tourikoukey,Tillim	LE MAIRE	A O	PM	01/03/22
13	Parc de Vaccination à Doumba	LE MAIRE	DC	PM	-
14	Transformation CSI type I à Tondigoungo	LE MAIRE	A O	PM	14/02/2022
15	Réalisation deux forages équipés de pompes solaires deux chateaux Téra ville	LE MAIRE	AO	PM	15/02/22
16	Cloture Ecole Zongo Téra	LE MAIRE	DC	PM	21/02/2022
17	Appui à la production et à la transformation des produits maraichers-groupements féminines et jeunes	LE MAIRE	AO	PM	17/02/2022
18	Aménagement de nouveaux sites Harikouka	LE MAIRE	AO	PM	15/03/22
19	Appui à la mise en valeur des sites irrigués 300 kits	LE MAIRE	AO	PM	10/02/2022
20	Mini laiterie de Téra	LE MAIRE	AO	PM	04/04/2022
21	Construction CSI type II Fonecko Tédjo et équipement	LE MAIRE	AO	PM	10/03/22
22	Mini AEP multi Villages Paté Koira -Tondigoungo et Lambangou	LE MAIRE	AO	PM	22/03/2022
23	Électrification solaire	LE MAIRE	AO	PM	15/03/22



PLAN PRÉVISIONNEL



COMMUNE URBAINE DE TERA (Initial)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
24/02/22	25/02/22	25/03/22	30/03/22	08/04/22	15/04/22	26/04/22	-	PICCT et CU Téra
16/02/2022	18/02/2022	21/03/2022	26/03/2022	05/04/2022	12/04/2022	21/04/2022	-	BC
-	04/04/2022	11/04/2022	11/04/2022	20/04/2022	27/04/2022	04/05/2022	-	BC
28/02/2022	02/03/2022	01/04/2022	08/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	03/06/2022	-	BC
16/03/2022	18/03/2022	18/04/2022	23/04/2022	31/04/2022	06/05/2022	17/05/2022	-	BC
	01/04/22	08/04/22	08/04/22	19/04/22	26/04/22	05/05/22	-	BC
20/05/22	23/05/22	23/06/22	28/06/22	07/07/22	14/07/22	27/07/22	-	BC
15/02/2022	16/02/2022	18/03/2022	23/03/2022	01/04/2022	08/04/2022	19/04/2022	-	BC
-	11/02/2022	18/02/2022	18/02/2022	01/03/2022	08/03/2022	17/03/2022	-	AFD
-	16/02/2022	23/02/2022	23/02/2022	04/03/2022	11/03/2022	22/03/2022	-	AFD
-	25/02/2022	04/03/2022	04/03/2022	15/03/2022	22/03/2022	31/03/2022	-	AFD
10/03/22	11/03/22	11/04/22	15/04/22	26/04/22	03/05/22	12/05/22	-	AFD
-	03/03/22	10/03/22	10/03/22	21/03/22	28/03/22	06/04/22	-	AFD
23/02/2022	25/02/2022	28/03/2022	02/04/2022	12/04/2022	19/04/2022	28/04/2022	-	AFD
24/02/22	25/02/22	25/03/22	30/03/22	08/04/22	15/04/22	26/04/22	-	AFD
02/03/2022	03/03/2022	04/04/2022	08/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	05/05/2022	-	AFD
28/02/2022	02/03/2022	01/04/2022	08/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	03/06/2022	-	PASEC
24/03/22	25/03/22	25/04/22	29/04/22	10/05/22	17/05/22	26/05/22	-	PASEC
21/02/2022	22/02/2022	08/03/2022	14/03/2022	23/03/2022	30/03/2022	08/04/2022	-	PASEC
13/04/2022	15/04/2022	13/05/2022	18/05/2022	27/05/2022	03/06/2022	14/02/2022	-	PASEC
21/03/22	22/03/22	22/04/22	27/04/22	06/05/22	13/05/22	24/05/22	-	CCFG
31/03/2022	04/04/2022	05/05/2022	11/05/2022	20/05/2022	27/05/2022	06/06/2022	-	CCFG
24/03/22	25/03/22	25/04/22	29/04/22	10/05/22	17/05/22	26/05/22	-	CCFG



Décision N°001/ARMP/CRD

du 04 Janvier 2022 sur l'examen de la recevabilité du recours introduit par l'Entreprise EMA & FILS, BP : 11 182 Niamey-Niger, TEL (00227) 90 90 82 50 contre le Projet PASEC du Ministère de l'Agriculture, relatif à l'Appel d'Offres Ouvert International N°005/AON/2021/PASEC/IDA, pour les travaux de réalisation/réhabilitation de trois (03) ouvrages de

Vu la Directive N° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Vu la Directive N° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Vu la loi N°2011-37 du 28 octobre 2011 portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger ;

Vu le Décret N°2016-641/PRN/PM du 1er décembre 2016, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu le Décret N°2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, et ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;

Vu le Décret N° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Règlement Intérieur du Comité de Règlement des Différends ;

Vu La résolution du CNR du 18 mai 2021, portant nomination du Président du Comité de Règlement des Différends,

Vu la Décision N°000021/PCNR/ARMP du 19 mai 2021, portant désignation des membres du Comité de Règlement des Différends ;

Vu la requête du 30 Décembre 2021 du Directeur Général de l'Entreprise EMA & Fils ;

Vu les pièces du dossier ;

Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session tenue à la date sus indiquée et à laquelle siégeaient Mesdames : **BACHIR SAFIA SOROMEY**, Présidente du CRD, **ALI MARIAMA IBRAHIM MAIFADA**, **DIORI MAIMOUNA MALE**, Messieurs : **RABIOU ADAMOU**, **ZARAMI ABBA KIARI** et **MAMOUDOU MAIKIBI**, tous Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés Publics membres dudit Comité, assisté de Messieurs : **YACOUBA SOUMANA**, Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques et **ELHADJI MAGAGI IBRAHIM**, Chef de Service du Contentieux, assurant le secrétariat de séance, après en avoir délibéré conformément à la loi, le CRD a rendu la décision dont la teneur suit : entre

L'Entreprise EMA & FILS, soumissionnaire, **DEMANDE-RESSE**, d'une part ;

et

Le Ministère de l'Agriculture, Autorité contractante, **DÉFENDEUR**, d'autre part ;

Faits, procédure et prétentions des parties :

Par lettre N°1695/MAG/SG/DMP/DSP du jeudi 16 décembre 2021, reçue le lendemain par le requérant, le Secrétaire Général du **Ministère de l'Agriculture**, Personne Responsable du Marché (PRM) a notifié au Directeur Général de l'Entreprise **EMA & FILS**, le rejet de son offre au motif les bilans non vérifiés qu'il a présentés ne sont pas conformes aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Il l'a aussi informé que le **lot 1** a été attribué à l'Entreprise **DKO**, pour un montant de **cent quatre-vingt-deux millions sept cent soixante-six mille trois cent (182 766 300) francs CFA/HT** et le **lot 2** à l'Entreprise **OULD**, pour un montant de **cent trente-cinq millions cinq cent onze mille six cent trente (135 511630) franc CFA/HT** avec



DECISION DU CRD



un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

La PRM a également rappelé au Directeur Général de l'**Entreprise EMA et FILS** que conformément aux dispositions de l'**article 165** du code des marchés publics, il peut contester les résultats de l'évaluation dans un délai de **cinq (05) jours ouvrables** à compter de la notification.

Par lettre en date du lundi 20 décembre 2021 et reçue le même jour, le Directeur Général de l'Entreprise EMA & FILS a introduit un recours préalable devant le Secrétaire Général du **Ministère de l'Agriculture**, pour contester le motif du rejet de son offre.

Il soutient à l'appui de son recours que les bilans produits dans son offre ont bien été vérifiés et cachetés par la Direction Général des Impôts et a demandé à la PRM de reconsidérer sa décision d'attribution provisoire.

Par lettre N°1625/MAG/SG/DMP/DSP datée mardi 28 décembre 2021 et reçue le jeudi 30 décembre 2021, le **Ministère de l'Agriculture** a, en réponse au recours préalable reconnu que le requérant a fourni dans son offre, les bilans de trois (03) années demandées à savoir : **2020, 2019 et 2018**.

Cependant, il a fait savoir que le Comité d'Experts Indépendant n'a pas pu exploiter ces bilans qui sont présentés en manuscrits et non dactylographiés avec des surcharges sur certaines pages, ce qui l'a conduit à les juger comme étant non Vérifiés.

La PRM a aussi rappelé à l'**Entreprise EMA & FILS** qu'en application de l'**article 166** du code précité, elle dispose de **trois (3) jours ouvrables** pour saisir le Comité de Règlement des Différends

Par requête reçue et enregistrée, le **jeudi 30 décembre 2021** au Secrétariat du CRD, sous le numéro 2020(036), le Directeur Général de l'**Entreprise EMA & FILS** a introduit un recours contentieux, pour contester les motifs du rejet de son offre.

Sur la recevabilité du recours

Conformément aux dispositions de l'article 166 du même code des marchés publics et des délégations de service public : « **en l'absence de décision favorable dans les cinq (05) jours ouvrables suivant le dépôt du recours préalable, le requérant dispose de trois (03) jours ouvrables pour présenter un recours contentieux devant le Comité de Règlement des Différends en matière d'attribution des marchés publics** ».

Dans le cas d'espèce, l'**Entreprise EMA & FILS** a intro-

duit son recours préalable, le **lundi 20 Décembre 2021**, après avoir reçu la notification du rejet de son offre, le **vendredi 17 Décembre 2021**.

A compter du **mardi 21 Décembre 2021**, l'autorité contractante dispose de **cinq (5) jours ouvrables** pour répondre au recours préalable, soit le **lundi 27 Décembre 2021** et elle a répondu par lettre datée du **mardi 28 Décembre 2021** et reçue par le requérant le **jeudi 30 Décembre 2021**.

A partir du **lundi 27 Décembre 2021**, date du cinquième jour ouvrable accordé à la PRM pour répondre au recours préalable, l'**Entreprise EMA & FILS** avait trois jours ouvrables pour introduire un recours contentieux, soit le **mardi 28, le mercredi 29 et le jeudi 30 Décembre 2021**. Elle a saisi le CRD le **jeudi 30 Décembre 2021**, il y a lieu dès lors de déclarer, recevable en la forme le recours de l'**Entreprise EMA & FILS** contre le **Ministère de l'Agriculture**.

PAR CES MOTIFS :

- ✓ déclare, recevable, en la forme, le recours de l'**Entreprise EMA & FILS** contre le **Ministère de l'Agriculture**;
- ✓ dit qu'en application de l'**article 167** du code des marchés publics, **la procédure de passation du marché querellé est suspendue**, en attendant la décision au fond du Comité de Règlement des Différends ;
- ✓ dit qu'**un Conseiller est désigné** pour instruire le dossier ;
- ✓ dit que les documents originaux relatifs à la procédure dudit marché doivent être transmis à l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les **meilleurs délais** ;
- ✓ dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à l'**Entreprise EMA & FILS**, ainsi qu'au **Ministère de l'Agriculture**, la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le 04 Janvier 2022

LA PRÉSIDENTE DU CRD



Décision N°005/ARMP/CRD

du 27 janvier 2022 sur l'examen au fond du recours de l'Entreprise EMA & FILS BP : 11 182 Niamey-Niger, TEL : (+227) 90 90 82 50 contre le Ministère de l'Agriculture (MAG), relatif à l'Appel d'Offres Ouvert National n°005/AON/2021/PASEC/IDA, portant travaux de réalisation/réhabilitation de trois (03) ouvrages de mobilisation d'eau dans la région de Tillabéri.

Vu la Directive N° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Vu la Directive N° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine;

Vu la loi N°2011-37 du 28 octobre 2011 portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger ;

1er décembre 2016, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu le Décret N°2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, et ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;

Vu le Décret N° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Règlement Intérieur du Comité de Règlement des Différends ;

Vu La résolution du CNR du 18 mai 2021, portant nomination du Président du Comité de Règlement des Différends,

Vu la Décision N°000021/PCNR/ARMP du 19 mai 2021, portant désignation des membres du Comité de Règlement des Différends ;

Vu la requête du 30 décembre 2021 du Directeur Général de l'Entreprise EMA & Fils ;

Vu les pièces du dossier ;

Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session tenue à la date sus indiquée et à laquelle siégeaient **Mesdames Bachir Safia Soromey**, Présidente du CRD, **Ali Mariama Ibrahim Maifada**, **Diori Maimouna Malé**, **Messieurs Rabiou Adamou**, **Zarami Abba Kiari** et **Mamoudou Maikibi**, tous Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés Publics membres dudit Comité, assisté de **Messieurs Ado Salifou Mahaman Laoualy**, Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques par intérim et **Elhadji Magagi Ibrahim**, Chef de Service

du Contentieux, assurant le secrétariat de séance, après en avoir délibéré conformément à la loi, le CRD a rendu la décision dont la teneur suit :

entre

L'**Entreprise EMA & FILS**, soumissionnaire, **Demanderesse**, d'une part ;

et

Le **Ministère de l'Agriculture**, Autorité contractante, **Défendeur**, d'autre part ;

Rappel des Faits

Par lettre N°1695/MAG/SG/DMP/DSP en date du 16 décembre 2021, le Secrétaire Général du **Ministère de l'Agriculture**, Personne Responsable du Marché (PRM) a notifié au Directeur Général de l'**Entreprise EMA & FILS**, le rejet de son offre au motif que les bilans non vérifiés qu'il a fournis ne sont pas conformes aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Il l'a aussi informé que le **lot 1** a été attribué à l'**Entreprise DKO**, pour un montant de **cent quatre-vingt-deux millions sept cent soixante-six mille trois cent (182 766 300) francs CFA/HT** et le **lot 2** à l'**Entreprise OULD**, pour un montant de **cent trente-cinq millions cinq cent onze mille six cent trente (135 511630) franc CFA/HT** avec un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

La PRM a également rappelé au Directeur Général de l'**Entreprise EMA et FILS** que conformément aux dispositions de l'**article 165** du code des marchés publics, il peut contester les résultats de l'évaluation dans un délai de **cinq (05) jours ouvrables** à compter de la date de notification.

Par lettre en date du 20 décembre 2021, le Directeur Général de l'**Entreprise EMA & FILS** a introduit un recours préalable devant le Secrétaire Général du **Ministère de l'Agriculture**, pour contester le motif du rejet de son offre.

Il soutient à l'appui de son recours que les bilans produits dans son offre ont bien été vérifiés et cachetés par la Direction Général des Impôts et a demandé à la PRM de reconsidérer sa décision d'attribution provisoire.

Par lettre N°1625/MAG/SG/DMP/DSP, reçue le 30 décembre 2021, le **Ministère de l'Agriculture** a, en réponse au recours préalable reconnu que le requérant a fourni dans son offre, les bilans de **trois (03) années** demandées à savoir : **2020, 2019 et 2018**.

Cependant, il a fait valoir que le Comité d'Experts Indépendant n'a pas pu exploiter ces bilans qui sont présentés en manuscrits et non dactylographiés avec des surcharges sur certaines pages, ce qui l'a conduit à les juger comme étant non Vérifiés.

La PRM a aussi rappelé à l'**Entreprise EMA & FILS** qu'en application de l'**article 166** du code précité, elle dispose de **trois (3) jours ouvrables** pour saisir le Comité de Règlement des Différends, ce qu'elle a fait par requête enregistrée le jeudi 30 décembre 2021 au



Secrétariat du CRD, sous le numéro 2020(036).

Ainsi, dans le cadre du traitement de ce recours, le Comité de Règlement des Différends a rendu le 04 janvier 2022, la décision n°001/ARMP/CRD dont la teneur suit :

- ✓ déclare, recevable, en la forme, le recours de l'**Entreprise EMA & FILS** contre le **Ministère de l'Agriculture**;
- ✓ dit qu'en application de l'**article 167** du code des marchés publics, la **procédure de passation du marché querellé est suspendue**, en attendant la décision au fond du Comité de Règlement des Différends ;
- ✓ dit qu'un **Conseiller est désigné** pour instruire le dossier ;
- ✓ dit que les documents originaux relatifs à la procédure dudit marché doivent être transmis à l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les **meilleurs délais** ;
- ✓ dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;

En application de cette décision du CRD, l'ARMP a demandé par lettre N°0014/SE/DRAJ du 12 janvier 2022, à la PRM, la transmission des documents originaux relatifs au marché aux fins d'instruction du dossier, ce qu'elle a fait par courrier N°041/MAG/SG/DMP/DSP du 17 janvier 2022.

SUR L'EXAMEN AU FOND DU DIFFERENDS

LES MOYENS DEVELOPPES A L'APPUI DU RECOURS

Le Directeur Général de l'**Entreprise EMA & FILS** a réitéré que les bilans qu'il a fournis dans son offre sont conformes aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres en ce sens qu'ils ont été vérifiés et cachetés par les services compétents de la Direction Générale des impôts. Il reconnaît que les bilans sont en manuscrit mais conformes à la réglementation en vigueur en ce sens que le canevas exigé a bien été respecté et renseigné.

LES MOTIFS DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

Pour sa part, le Ministère de l'Agriculture soutient que les bilans produits par le requérant n'ont pas été vérifiés mais portent juste le cachet de décharge du service des impôts. En outre, lesdits bilans ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur car ils sont présentés en manuscrit avec des surcharges, des parties non renseignées à l'exemple de la dénomination de l'entreprise, sans signature du comptable qui les a établis et certifiés n'avaient pas pu être exploités par le Comité d'Experts Indépendants.

OBJET DU DIFFEREND

Le différend objet du présent recours porte sur la non-conformité au DAO des bilans fournis dans l'offre du requérant.

SUR L'UNIQUE GRIEF RELATIF A LA NON-CONFORMITE DES BILANS

Après examen du rapport d'instruction, du Dossier d'Appel d'Offres et suite aux débats, le Comité de Règlement des Différends constate que l'offre du requérant présente des états financiers manuscrits avec comme titre « **déclaration statistique fiscale** », sans dénomination

sociale, ni adresse et Numéro d'Identification Fiscale pour les états financiers **2018 et 2019** et ceux de l'**exercice 2020** sont également manuscrits.

La présentation desdits bilans est contraire aux dispositions de l'**article 29** du Code général des impôts selon lesquelles : « **les contribuables relevant du régime réel normal tel que défini aux articles 328 et suivants sont tenus de fournir une déclaration de résultats comprenant les états financiers annuels dont le bilan, le compte de résultats, la liste détaillée par catégorie des frais généraux, le relevé de leurs amortissements et des provisions constitués avec l'indication précise de leur objet, la liste des principaux clients et fournisseurs, le tableau de flux de trésorerie et état annexé** »

Aussi, les états financiers présentés par l'**entreprise EMA et FILS** ne sont pas conformes aux exigences du canevas des états financiers du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Au vu de tout ce qui précède et en application du **point 3.1 de la section III du DAO**, relatif aux critères d'évaluation et de qualification portant sur la capacité financière exigeant: « **la soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du soumissionnaire, autres états financiers acceptables par le maître d'ouvrage pour les 3 dernières années (2018-2019-2020) démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du soumissionnaire** », l'offre de l'**Entreprise EMA & FILS** ne satisfait pas aux critères techniques de qualification fixés dans le DAO notamment ceux relatifs aux bilans vérifiés.

Il y a lieu de déclarer, non fondé le recours de l'**Entreprise EMA & FILS** contre le **Ministère de l'Agriculture**, de lever la suspension de la procédure de passation du marché querellé et de confirmer les résultats de travaux de la commission d'ouverture, d'évaluation et d'attribution du marché.

PAR CES MOTIFS:

- ✓ dit que l'offre technique de l'Entreprise EMA & FILS n'a pas satisfait aux exigences du Dossier l'Appel d'Offres Ouvert National N°005/AON/2021/PASEC/IDA, portant travaux de réalisation/réhabilitation de trois (03) ouvrages de mobilisation d'eau dans la région de Tillabéri ;
- ✓ déclare, non fondé le recours de l'Entreprise EMA & FILS contre le Ministère de l'Agriculture ;
- ✓ confirme les résultats de travaux de la commission d'ouverture, d'évaluation et d'attribution du marché ;
- ✓ dit que la décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à l'Entreprise EMA & FILS ainsi qu'au Ministère de l'Agriculture, la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le 27 Janvier 2022

LA PRÉSIDENTE DU CRD



Champ d'application des différents modes de passation des marchés publics au Niger